

Conditions générales de vente d'ORPESup

1) Préambule

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les prestations de services d'accompagnement dans les universités conclues avec ORPESup. Le site Internet orpesup.com est un service de la société 3P Orientation SL, inscrite au registre du commerce de Valencia, Espagne sous le C.I.F. B-67758078 et domiciliée Calle Jaime Pérèz, 43,46006,Valencia,Espagne.

Courriel : contact@orpesup.com - Téléphone : +34 658 08 14 14

Le client déclare avoir pris connaissance et avoir accepté les conditions générales de vente antérieurement à la passation de la commande. La validation de la commande vaut donc acceptation des conditions générales de vente.

2) Contenu et champ d'application

Les conditions générales de vente d'ORPESup s'appliquent de plein droit aux prestations de services suivantes : conseil et support à l'admission dans des universités étrangères. La vente est considérée conclue à la date d'acceptation du service. Toute vente implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur toutes autres conditions, à l'exception de celles qui ont été acceptées expressément par le prestataire. Le client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les avoir acceptées avant son achat. Conformément à la réglementation en vigueur, 3P Orientation se réserve le droit de déroger à certaines clauses des présentes Conditions Générales, en fonction des négociations menées avec les universités, par l'établissement de clauses spéciales (changement des conditions d'admission, négociation de services, dates d'examen, demande de justificatifs supplémentaires...).

Les services régis par les présentes Conditions Générales sont les suivants :

- Accompagnement personnalisé à l'inscription dans les universités publiques Espagnoles : Identification des formations en accord avec les souhaits du client. Etude de faisabilité du projet. Mise au point d'une stratégie de préparation. Respect des calendriers des administrations. Identification des moyens les plus adaptés pour le passage des examens nécessaires (langues et matières à étudier pour les PCE) et négociation de leurs tarifs dans la mesure du possible.
- Accompagnement personnalisé à l'inscription dans les universités privées Espagnoles : Identification des formations en accord avec les souhaits du client. Etude de faisabilité du projet. Mise au point d'une stratégie de préparation. Respect

des calendriers fixés par lesdites universités, identification des moyens les plus adaptés pour le passage des examens éventuels (langues et préparation aux entretiens motivationnels) et négociation de leurs tarifs dans la mesure du possible.

- Dans le cas des études de santé et des études vétérinaires, élargissement du service précédent au reste de la communauté européenne : Accompagnement personnalisé à la sélection, la préparation et l'inscription dans les universités sélectionnées : stratégie de préparation, préparation des dossiers, respect des calendriers fixés par lesdites universités, identification des moyens les plus adaptés pour le passage des examens éventuels (langues, préparation aux examens de sélection et préparation aux entretiens motivationnels) et négociation de leurs tarifs dans la mesure du possible.
- Une préparation aux méthodes de travail adaptées à l'enseignement supérieur

Les frais de candidature, d'inscription, ainsi que les frais annexes (*eg* déplacement, courrier, ...) sont à la charge du client.

3) Informations précontractuelles

Préalablement à l'achat et à la conclusion du contrat, ces conditions générales de vente sont communiquées au client, qui reconnaît les avoir reçues. Sont transmises au client, de manière claire et compréhensible, les informations suivantes :

- Les caractéristiques essentielles du service
- Le prix du service principal et tous les autres services secondaires
- La date ou le délai auquel le prestataire s'engage à exécuter le service, quel que soit son prix, et toute autre condition contractuelle
- Les informations relatives à l'identité du prestataire, à ses coordonnées postales, électroniques et téléphoniques
- Les modalités prévues pour le traitement des réclamations s'il y a lieu
- La durée du contrat et les conditions de sa résiliation.

Le prestataire de services doit également communiquer au client, ou mettre à sa disposition, les informations suivantes :

- Statut et forme juridique, coordonnées permettant d'entrer en contact rapidement et de communiquer directement avec lui
- Le numéro d'inscription au registre du commerce et de sociétés
- Pour le prestataire assujéti à la taxe sur la valeur ajoutée et identifié par un numéro individuel, son numéro individuel d'identification.

ORPESup ne peut être tenu responsable en cas de refus d'admission d'un étudiant pour dossier incomplet du fait de justificatifs non fournis en bonne et due forme par l'étudiant. ORPESup ne peut pas être tenu responsable d'échec aux examens d'entrée.

Obligation du client : Le client s'engage à se rendre disponible pour répondre à toute convocation émanant d'une faculté ou université, que ce soit pour une convocation à un examen ou à une évaluation électronique. ORPESup décline toute responsabilité dans le cas où le client ne donnait pas suite. Aucun frais engagé n'est remboursé.

Les délais d'inscription pour une admission dans une faculté sont soumis aux calendriers académiques des établissements. Le client doit prendre en compte un délai suffisant pour entreprendre les formalités administratives et respecter les dates de dépôt du dossier.

4) Commande

Par commande, il faut entendre tout ordre portant sur les prestations figurant sur les devis du professionnel, et accepté par lui, accompagné du paiement de l'acompte éventuellement prévu sur le bon de commande.

Toute commande parvenue au professionnel est réputée ferme et définitive.

Elle entraîne adhésion et acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente et obligation de paiement des services commandés. Le client dispose d'un droit de rétractation de 14 jours à compter de la signature du contrat.

5) Exécution de la prestation et résolution du contrat

Sauf conditions particulières expresses propres à la vente, la préparation du dossier contenant les opportunités et une étude de faisabilité s'effectuera dans un délai de 25 jours ouvrables à compter de la réception par le vendeur de la commande en bonne et due forme. En cas de manquement du vendeur à son obligation d'exécution à la date ou à l'expiration du délai prévu ci-dessus, ou, à défaut, au plus tard 30 jours après la signature du contrat, le client peut résoudre le contrat, dans les conditions prévues du code de la consommation, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par un écrit sur un autre support durable, si, après avoir enjoint, selon les mêmes modalités, le professionnel de fournir le service dans un délai supplémentaire raisonnable, ce dernier ne s'est exécuté dans ce délai. Le contrat est considéré comme résolu à la réception par le professionnel de la lettre ou de l'écrit l'informant de cette résolution, à moins que le professionnel ne se soit exécuté entre-temps. Néanmoins, le client peut immédiatement résoudre le contrat lorsque le professionnel refuse de fournir le service ou lorsqu'il n'exécute pas son obligation de fourniture du service à la date prévue, si cette date ou ce délai constitue pour le client une condition essentielle du contrat. Cette condition essentielle résulte des circonstances qui entourent la conclusion du contrat ou d'une demande expresse du client avant la conclusion du contrat. Les frais et les risques liés à cette opération sont à la charge exclusive du professionnel. Hormis cas de force majeure, l'acompte versé à la commande est acquis de plein droit et ne peut donner lieu à aucun remboursement.

6) Délai de rétractation et remboursement

Le client dispose d'un droit de rétractation de 14 jours à compter de la signature du contrat.

Le professionnel doit rembourser le client de la totalité des sommes versées, au plus tard dans les 14 jours à compter de la date à laquelle il est informé de la décision du client de se rétracter.

Après le délai de rétractation de 14 jours, en cas d'annulation de la commande par le client, et après acceptation du professionnel, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, une somme correspondant à 50% du montant de l'achat sera acquise au professionnel, à titre de dommages et intérêts, en réparation du préjudice ainsi subi.

7) Tarifs

Les prix sont fermes et définitifs. Sauf conditions particulières expresses propres à la vente, les prix des prestations effectuées sont ceux figurant dans les conditions générales de vente au jour de la commande. Ils sont exprimés en monnaie légale et stipulés toutes taxes comprises.

L'étude préalable du dossier du client est une prestation gratuite. Si le client le souhaite, il pourra alors accéder aux services payants et choisir sa stratégie d'études. En raison de la diversité des possibilités, la facturation est effectuée suivant le barème suivant :

- Le tarif de base réduit se compose des mêmes services que le tarif plein: Rédaction de l'étude de faisabilité, identification des opportunités et mise au point de la stratégie pour postuler en fonction du projet du client. Préparation aux méthodes de travail pour les études supérieures. Première année d'accompagnement à l'inscription jusque dans dix universités. **1500€**. Dans l'éventualité de la nécessité d'une année de préparation (linguistique, remise à niveau, césure généraliste), celle-ci n'est pas facturée au client, mais est incluse dans la première année d'accompagnement aux inscriptions. Les termes de la réduction feront l'objet d'un accord entre les deux parties et sera ajouté dans les conditions particulières du contrat.
- Le tarif de base plein se compose de plusieurs services : Rédaction de l'étude de faisabilité, identification des opportunités et mise au point de la stratégie pour postuler en fonction du projet du client. Préparation aux méthodes de travail pour les études supérieures. Première année d'accompagnement à l'inscription jusque dans dix universités. **3000€**. Dans l'éventualité de la nécessité d'une année de préparation (linguistique, remise à niveau, césure généraliste), celle-ci n'est pas

facturée au client, mais est incluse dans la première année d'accompagnement aux inscriptions.

- Dans le cas où le client souhaite postuler à plus de 10 universités, il sera facturé la somme de 500€ par groupe de 5 universités supplémentaires.
- Dans le cas où la première année de candidature soit un échec, et si le client le souhaite, sa stratégie de candidature pourra être élargie. Cette seconde année d'accompagnement à l'inscription jusqu'à dix universités sera facturée 1000€.

ORPESup se réserve la possibilité de proposer des services annexes en sous-traitance afin de permettre au client de mettre toutes les chances de son côté pour réussir ses candidatures : Traductions (diplômes, formations...), accompagnement administratif, orientation vocationnelle, accompagnement à la réalisation de CV et de lettres de motivation, préparation aux entretiens (professionnels ou étudiants), cours de langue, séjour linguistique, recherche de logement, transports, financement, assurances. Les clients d'ORPESup auront à ce titre et dans la mesure du possible accès à un tarif négocié par ORPESup.

Les frais de candidature, d'inscription, de dossier, d'examen, de réservation de place, ainsi que les frais annexes (eg déplacement, courrier,...) sont à la charge du client et payables directement à l'organisme ou l'université prestataire du service. En cas de manquement ou de retard, l'organisme ou l'université prestataire peuvent tout à fait refuser le dossier.

8) Paiement

Sauf autres modalités prévues expressément par des conditions particulières, le paiement du prix s'effectue comptant à la signature. La modalité choisie étant le virement bancaire en euros. Aucune commande ne pourra être prise en compte à défaut d'un complet paiement à cette date. Les paiements effectués par le client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le professionnel. Une facture sera remise au client sur simple demande.

9) Garanties – Généralités

ORPESup est garant de la conformité des services vendus. Dans le cas des formations aux métiers réglementés, ORPESup s'engage à vérifier l'authenticité de la formation ainsi que sa capacité à délivrer un diplôme permettant l'exercice de la fonction générale réglementée du diplôme délivré.

10) Propriété intellectuelle

Tous les documents techniques, produits, dessins, photographies remis aux clients demeurent la propriété exclusive d'ORPESup, seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents. Les clients s'engagent à ne faire aucun usage de ces documents, susceptible de porter atteinte aux droits de propriété industrielle ou intellectuelle du prestataire et s'engagent à ne les divulguer à aucun tiers.

11) Juridiction compétente

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre le professionnel et le client, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun. Pour la définition de la juridiction compétente, le professionnel élit domicile « Calle Jaime Pérèz, 43, 46006, Valencia ».

12) Langue du contrat

Les présentes conditions générales de vente sont rédigées en langue française car il s'agit majoritairement de la langue des clients d'ORPESup. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

13) Loi applicable

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi espagnole.

En cas de litige ou de réclamation, le client devra en priorité s'adresser en priorité au professionnel pour chercher une solution amiable. Conformément à l'article 57 du décret législatif royal 1/2007, 16 novembre, la loi générale pour la défense des consommateurs et des utilisateurs et d'autres lois est la suivante : " Le système d'arbitrage des consommateurs est le système de règlement extrajudiciaire des litiges entre consommateurs et utilisateurs et entrepreneurs par lequel, sans formalités particulières et avec un caractère contraignant et exécutoire pour les deux parties, les réclamations des consommateurs et des utilisateurs sont résolues, à condition que le conflit ne soit pas d'intoxication, de blessure ou de décès ou s'il existe des indices rationnels de crime. ". Les litiges qui entrent dans le champ d'application de l'article 57 du décret législatif royal

1/2007, 16 novembre, loi générale pour la défense des consommateurs et des utilisateurs et d'autres lois complémentaires sont ceux définis à l'article 1.2 et 2 du Real Decreto 231/2008, du 15 février, qui réglemente le système d'arbitrage des consommateurs, c'est-à-dire les litiges de nature contractuelle, entre consommateurs ou utilisateurs et entreprises ou professionnels, liés à l'exécution d'un contrat de vente ou de prestation de services, sans pouvoir faire l'objet dudit arbitrage, les conflits qui traitent d'intoxication, de blessure, de mort ou dans lesquels il y a des indices de crime, y compris la responsabilité pour les dommages qui en découlent. Le texte couvre à la fois les litiges nationaux et transfrontaliers Conformément à l'article 35 du décret royal 231/2008, qui réglemente le système d'arbitrage des consommateurs, en cas d'irrecevabilité de la demande d'arbitrage, ladite résolution mettra fin au processus administratif. Ainsi, à défaut de solution amiable, toute procédure ou litige dérivé du présent contrat sera soumis aux tribunaux du domicile du défendeur et en tout état de cause aux tribunaux espagnols.

14) Protection des données personnelles

Données collectées : Les données à caractère personnel qui sont collectées sur ce site sont les suivantes :

- Formulaire de contact : lors de la demande d'information par l'utilisateur, ses nom, prénom, adresse électronique,
- Lors de l'inscription le formulaire d'inscription inclura les noms, prénom, date de naissance, statut familial, numéros de téléphone, niveau de formation, résultats depuis la seconde
- Le client s'engage également à fournir au professionnel tous les documents nécessaires à évaluer son dossier (CV, lettres de motivation)
- Les cookies sont utilisés, dans le cadre de l'utilisation du site. L'utilisateur a la possibilité de désactiver les cookies à partir des paramètres de son navigateur.

ORPESup est responsable du traitement des données personnelles de ses clients et utilisateurs de son site. ORPESup adopte les mesures nécessaires pour garantir un niveau de sécurité des données personnelles, conformément à la loi 3/2018, du 5 décembre, dite « loi sur la protection des données », et au règlement européen sur la protection des données n° 2016./79 d'avril 27/2016 dit « RGPD ». A cet égard, le client dispose à tout moment d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, de limitation de traitement et de portabilité qu'il peut exercer à tout moment en contactant ORPESup par email à contact@orpesup.com .

Annexe - Formulaire de rétractation

(à compléter par le client et à envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception, ou par courriel avec accusé de réception à contact@orpesup.com, dans le délai maximum de 14 jours suivant la date de conclusion du contrat de prestation)

Formulaire de rétractation	
A l'attention d'ORPESup, Société 3P Orientation SL Calle Jaime Pérèz, 43 46 006 Valencia	contact@orpesup.com
<p>Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation de service commandée le .././.....</p> <p>Nom :..... Prénom :..... Adresse :</p> <p>Lieu et date :</p> <p>Signature</p>	